

SHIPPAGAN

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN À LA SALLE ERNEST-RICHARD DE L'HÔTEL DE VILLE

DATE : Le 26 février 2024

HEURE : 19 h

PRÉSENTS : Kassim Doumbia (maire), Armand Caron (maire suppléant), Amélie Ferron-Roussel (conseillère), Nathalie Robichaud (conseillère), Marie-Lou Noël (conseillère), Laurent Robichaud (conseiller), Eda Roussel (conseillère), Elise Roussel (directrice générale et greffière) et Sonia Ryma Ait kheddache (greffière adjointe par intérim).

ABSENT : Aucun

PUBLIC : 11 personnes, dont un journaliste de l'Acadie nouvelle.

1. Ouverture de la réunion

La séance est ouverte à 19h.

2. Divulgence de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 8.10. Nomination du 1^{er} Capitaine – Service d'incendie de Shippagan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux:

4.1 Réunion ordinaire du 5 février 2024

Il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée du conseiller Laurent Robichaud que le procès-verbal de la réunion ordinaire du 5 février 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Réunion extraordinaire du 20 février 2024

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 20 février 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi des procès-verbaux

La greffière mentionne qu'il reste quelques détails à compléter pour finaliser l'entente avec la Corporation Citoyens Le Goulet Inc. Elle mentionne également que le soumissionnaire pour le tracteur Merlo 2012 s'est retiré, la municipalité a donc décidé de continuer à utiliser le tracteur et à relancer un nouvel appel d'offres cet été. Tous les autres suivis ont été faits.

SHIPPAGAN


MAIRE

GREFFIÈRE

6. Correspondance

6.1. Rapport des permis par la Commission des services régionaux Péninsule acadienne – février 2024

La greffière mentionne qu'il n'y a pas de rapport de février étant donné que le mois n'est pas encore terminé.

6.2. Autre

La municipalité a reçu une correspondance de M. Paul Loo, Directeur général à la Direction des collectivités résilientes et innovatrices de Infrastructure Canada, en réponse à la demande soumise pour le programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs (BCVI) du Gouvernement du Canada, indiquant que le projet, *Piscine municipale et le Complexe sportif, remplacement du système de chauffage au mazout, en fin de vie, avec un système de chaudière à granule de bois (AP-000003173)*, n'a pas été retenu en raison de sa non-conformité aux exigences du programme.

7. Parole aux élus

Les élus prennent la parole pour parler de leurs dossiers respectifs.

8. Affaires nouvelles

8.1. Demandes de dons

La municipalité a reçu plusieurs demandes de dons, il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël d'octroyer les montants suivants :

- **Patrimoine Shippagan**, pour financier les activités – 1 000 \$;
- **Voir Miscou et mourir**, pour contribuer à leur festival qui soulignera leur 15^e anniversaire cet été – 300 \$;
- **Club PhénoMènE**, pour couvrir les frais de location du Centre des Congrès dans le cadre de leur 33^e banquet entrepreneurial qui aura lieu le 21 mars prochain – 1 035 \$;
- **Faculté des sciences infirmières, Université de Moncton, campus de Shippagan**, pour contribuer aux frais des stages des étudiants au service de pédiatrie de l'Hôpital Sainte-Justine – 100 \$;
- **Centre d'Animation Jeunesse Shippagan**, pour financier leurs activités destinées aux jeunes de 12 ans à 18 ans – 1 000 \$;
- **Fondation Sœur Cécile Renault Inc.**, pour contribuer à la campagne de financement pour les femmes et les enfants victimes de violence conjugale et familiale – 300 \$;
- **Festival international de musique baroque de Lamèque**, pour contribuer à la 48^e édition du Festival qui aura lieu du 25 au 27 juillet 2024 – 300 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2. Contribution financière 2024 – Campagne Évolution de l'Université de Moncton campus de Shippagan

Conformément à la résolution prise le 5 décembre 2016 dans laquelle une contribution financière a été accordée à la Campagne Évolution de l'Université de Moncton, campus de Shippagan, soit un montant de 200 000 \$ sur dix ans débutant en 2017, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que la municipalité octroi la contribution financière pour l'année 2024, soit un montant de 20 000 \$. Cette contribution servira, entre autres, aux activités étudiantes, à la création d'une galerie d'histoire de l'Acadie maritime à l'UMCS, à l'intégration des étudiants internationaux et au fonds de bourse de la municipalité de Shippagan.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
SHIPPAGAN**

8.3. Contribution financière 2024 – Centre de plein air les arpens de neige

Conformément à la résolution prise le 2 mai 2022 dans laquelle une contribution financière de 12 500 \$ sur cinq ans a été accordée au Centre de plein air les arpens de neige afin d'aider l'organisme à défrayer les coûts de déneigement du centre, il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel que la municipalité octroie la contribution financière pour l'année 2024, soit un montant de 2 500 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4. Contribution financière 2024 – Société historique Nicolas-Denys

Conformément à la résolution prise le 2 mai 2022 dans laquelle la municipalité s'était engagée à devenir membre « bienfaiteur » de la Société Historique Nicolas-Denys, il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël que la municipalité octroie la contribution financière annuelle de 1 000 \$ pour l'année 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5. Contribution financière 2024 – Coopérative carrefour santé communautaire Inkerman

Conformément à la résolution prise le 4 décembre 2023 dans laquelle la municipalité s'était engagée à appuyer financièrement la Coopérative carrefour santé communautaire Inkerman, en réévaluant leur demande de financement annuellement, il est proposé par la conseillère Nathalie Robichaud appuyée du conseiller Armand Caron que la municipalité octroie la contribution financière annuelle de 2024, soit un montant de 8 078 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6. Demande d'emprunt – Commission des emprunts de capitaux par les municipalités

Il est proposé par le conseiller Armand Caron appuyé de la conseillère Nathalie Robichaud que la municipalité de Shippagan demande à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités l'autorisation d'emprunter en vue d'une dépense en capital pour la durée et la somme suivante :

Fin	Somme (\$)	Durée
Service de transport		
Asphaltage	595 000 \$	15 ans
Services récréatifs et culturels		
Camion – 2023 Ford F150, 2 portes	51 000 \$	5 ans
Camion – 2023 Ford F150, 4 portes	55 000 \$	5 ans
Tondeuse	16 000 \$	5 ans
Écran numérique	30 000 \$	5 ans
Pièce d'équipement : débroussailleuse	32 000 \$	15 ans
Service d'urbanisme		
Système de lumière pour lettre SHIPPAGAN	9 000 \$	5 ans
Services d'hygiène environnementale		
Réfection de l'égout sanitaire et aqueduc	280 000 \$	20 ans

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

SHIPPAGAN

MAIRE

GREFFIÈRE

8.7. Autorisation – Agrandissement de la garderie communautaire les Schtroumpfs

Étant le propriétaire du terrain où est située la garderie communautaire les Schtroumpfs, toute modification au terrain doit être préalablement approuvée par le conseil municipal de Shippagan. La garderie a soumis une demande à la municipalité pour un agrandissement de leurs locaux dans le but d'ajouter 44 places supplémentaires au sein de leur garderie. Il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Marie-Lou Noël d'autoriser leur projet d'agrandissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.8. Modifications à l'organigramme

Afin de répondre aux besoins changeants de la municipalité, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Amélie Ferron-Roussel d'autoriser les modifications proposées à l'organigramme, soit l'ajout d'un coordonnateur aquatique à temps partiels, un poste de directeur des travaux publics en remplacement au poste d'ingénieur municipal et un poste saisonnier d'adjoint au responsable des infrastructures (CRC - Camping - CCPA).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.9. Pont financier – Verts Rivages

Le conseil a reçu une demande de l'organisation à but non lucratif Verts Rivages pour un pont financier de 11 000 \$ jusqu'à l'obtention de leur financement du Fonds en fiducie pour l'environnement. Considérant que l'organisation effectue du travail de cartographie pour notre municipalité dans le cadre de ce projet, il est proposé par la conseillère Amélie Ferron-Roussel appuyée de la conseillère Eda Roussel d'accorder cette avance à Verts Rivages. Il est également convenu d'établir une entente détaillant un délai pour le remboursement de pont financier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.10. Nomination du 1^{er} Capitaine – Service d'incendie de Shippagan

À la suite de la recommandation du comité de sélection pour la nomination du 1^{er} Capitaine, il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël appuyée de la conseillère Nathalie Robichaud que l'on nomme M. Dany Haché au poste de 1er Capitaine, pour un mandat de 1 an se terminant le 31 décembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Mot du maire

Le maire fait la lecture de son rapport.

10. Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 20h05.

11. Parole au public

Le maire donne la parole au public.

La séance se termine à 20h14.

